



LE BEAU LIEU

Bulletin d'informations municipales

SEPTEMBRE 1983

LES INFRASTRUCTURES A SAINTE-PETRONILLE

Depuis quelques années, la municipalité de Sainte-Pétronille s'est engagée dans des travaux de réfection des rues et des trottoirs. Chaque année, nous essayons de redonner aux rues et trottoirs qui en ont le plus besoin, un nouveau visage.

La politique qu'a adoptée la municipalité en ce qui concerne les rues est la suivante: L'entretien et la réfection de chaque rue non municipalisée devraient être la responsabilité des propriétaires des fonds de rue, ou, à défaut, des propriétaires riverains. Ceci dans l'esprit d'une certaine équité; la collectivité de Sainte-Pétronille ne devrait pas payer pour la réfection des rues qui ne lui appartiennent pas.

Après discussion avec les principaux intéressés, nous avons pu dans chaque cas réussir à trouver des modalités pour entreprendre des travaux dans les rues en question. Et une fois les rues remises en état, la municipalité s'est engagée à les municipaliser et à les entretenir.

L'entretien des routes comporte aussi le déneigement. Et cette année s'est posé le problème de savoir si la municipalité allait entretenir lors de son prochain contrat de déneigement, les rues non municipalisées.

Le conseil dans un premier temps a eu l'intention de s'en tenir à sa politique de ne pas faire de travaux d'entretien sur les rues non municipalisées.

Mais après réflexion, comme les propriétaires de ces rues se sont dit intéressés à chercher les moyens de régulariser la situation de leurs rues, le conseil a donc décidé d'accepter pour la durée du prochain contrat de déneigement, soit pour une période de trois ans, de continuer à entretenir ces rues pendant l'hiver.

Le conseil est d'avis qu'au cours des trois prochaines années, chacun aura tout le temps requis pour étudier le problème de réfection et de l'entretien de ces rues.

De plus, les obligations de la municipalité sur ces rues n'étant pas toujours très claires, il semblait plus logique de reporter de trois ans, toute cette question d'entretien.

Il est bien évident par ailleurs que le conseil encouragera toutes les discussions et les pourparlers pour régulariser le statut de ces rues de façon à pouvoir appliquer intégralement la politique de réfection et d'entretien que le conseil s'est donné.

Bernard Dagenais
mairie

RECYCLAGE DU VERRE

Il y a maintenant un cabanon pour ramasser le verre. Il est situé sur le terrain du garage Ferland dans la côte du pont. Vous pouvez y déposer les bocaux et bouteilles de toutes couleurs et de toutes formes. Placez-les dans des sacs ou dans des boîtes et laissez-les dans ce cabanon quand vous aurez l'occasion de passer par là. N'oubliez pas que la cueillette du papier continue et que le cabanon pour le recueillir est situé à côté de celui du verre.

BANQUE DE GARDIENS ET GARDIENNES

Tous les gardiens et gardiennes qui sont intéressés à ce que leur nom apparaisse le mois prochain dans le Beaulieu, sont priés de communiquer au numéro de téléphone suivant: 828-2321. C'est un bon moyen pour informer la population de vos disponibilités pour la garde des enfants. Ne tardez pas à téléphoner car le prochain journal sortira au milieu du mois d'octobre.

Nicole Gingras conseiller

GROSSES VIDANGES

C'est vendredi le 14 octobre 1983 que les éboueurs ramasseront les grosses vidanges. Non, ce n'est pas une erreur, c'est bien au mois d'octobre et non en septembre que ce fera cette cueillette...ne vous y trompez pas. Ce sera le temps de jeter vos débris de construction car lors des cueillettes hebdomadaires, ils risquent fort de rester sur le bord de la route.

RAMONAGE

L'automne s'en vient avec ses journées et ses nuits froides. Il faudrait être très prudent quand vous allez recommencer à chauffer vos fournaises et foyers. Le ramonage des cheminées évite bien des pertes de vie et des dommages matériels considérables. Prenez le ramoneur de votre choix; faites marcher vos doigts ou consultez vos voisins et amis car le bouche à oreille est un très bon moyen de publicité.

PREMIER PRIX---PREMIER PRIX---PREMIER PRIX

Au concours Villes, Villages, Campagnes fleuries du Québec 1983, Sainte-Pétronille s'est classée PREMIERE pour la Campagne fleurie section régionale. L'an passé, nous nous étions classés 5ième à ce concours. C'est grâce à vos efforts individuels et à ceux du conseil municipal pour fleurir, nettoyer et améliorer les endroits publics que nous nous sommes mérités cette PREMIERE PLACE. Le premier prix de cette catégorie consiste en une plaquette gravée au nom de la municipalité et en un chèque de 1000.00\$. Bravo à tout le monde et continuons à améliorer notre coin de pays.

REMERCIEMENTS

Le conseil municipal de Sainte-Pétronille offre ses remerciements sincères au gouvernement provincial et au gouvernement fédéral pour leur appui financier au camp art-été. Ce camp fut couronné d'un franc succès et nous vous disons à l'année prochaine.

MUSICART

Musicart est de nouveau présent sur la scène musicale de Sainte-Pétronille en vous offrant plusieurs cours:

NOM DU COURS	DURÉE	COUT
1- Rythmique (en groupe pour enfants de 4 à 12 ans)	septembre à décembre 1 heure/semaine	18.00\$/mois
2- Guitare d'accompagnement (en groupe enfants et adultes)	septembre à décembre 1 heure/semaine	18.00\$/mois
3- Flûte à bec (en groupe à partir de 6 ans)	septembre à décembre 1 heure/semaine	20.00\$/mois
4- Flûte à bec (cours privé à partir de 6 ans)	septembre à juin $\frac{1}{2}$ hre ou 1 heure/sem.	28.00\$ ou 56.00\$/mois
5- Initiation au clavier (seul ou en groupe à partir de 5 ans)	septembre à décembre $\frac{1}{2}$ heure/semaine	28.00\$/mois seul 20.00\$/mois groupe
6- Piano (cours privé)	septembre à juin $\frac{1}{2}$ hre, 3/4 hre, 1 hre/sem.	28.00\$, 42.00\$ ou 56.00\$/mois

Pour renseignement et inscription (à partir du 5 septembre) Chrystine Laflèche 828-9752
Les cours débuteront dans la semaine du 12 septembre et auront lieu au centre communautaire de Sainte-Pétronille.

CLÉ DES CHANTS---RECRUTEMENT---RECRUTEMENT

La Clé des Chants entreprend une sixième saison de chant choral et en profite pour inviter tous les jeunes intéressés à s'inscrire à cette activité. Pour tous ceux et celles qui aiment chanter tous en se retrouvant entre amis, la Clé des Chants vous attend. Les répétitions auront lieu le mercredi de 18.30 heures à 20.45 heures pour les jeunes de 8 ans et plus (3 ième année et plus). Il est à noter qu'il n'y aura pas de journées intensives lors des journées pédagogiques. L'inscription et l'accueil se feront mercredi le 14 septembre à 18.30 heures, le tout suivi d'une répétitions. Les frais d'inscription sont de 10.00\$ non remboursables. La cotisation est de 50.00\$ payable le 30 septembre et ne sera pas remboursable si l'enfant quitte la chorale en cours d'année à moins de raisons majeures.

TURLUTTE---RECRUTEMENT---RECRUTEMENT

Pour les adultes qui aiment chanter et voudraient faire partie d'une chorale, la TURLUTTE est là pour vous accueillir à bras ouverts. Les répétitions ont lieu le mercredi de 19.30 heures à 22.30 heures. Pour de plus amples renseignements veuillez communiquer avec Huguette Turgeon au numéro 828-2752.

DANSE AEROBIQUE

L'A.F.E.A.S. organise encore cette année sa danse aérobique. Début des cours:

Sainte - Famille: lundi le 12 septembre---829-3113

Saint-Pierre: mercredi le 14 septembre

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer après le 8 septembre à 828-9394

BALLE MOLLE

C'est avec regret que nous avons vu se terminer notre saison de balle-molle cette année. En effet, la température a été tellement clémente que les parties cédulées pour vos ligues se sont terminées à la date prévue. Encore une fois cette année, une grande proportion de la population de Sainte-Pétronille a pu bénéficier du terrain de balle soit en tant que joueurs ou en tant que spectateurs. Encore cette année, plus de deux cents personnes ont participé aux diverses ligues et activités qui se sont déroulées au terrain de balle.

Notre équipe intermunicipale adulte a bien figuré dans la ligue de l'Ile se faisant éliminer en demi-finale. Notre équipe pee-wee intermunicipale s'est classée quatrième à sa première participation dans la ligue intermunicipale.

En ce qui a trait à nos ligues municipales, dans notre ligue féminine, les "FOCS" ont remporté la saison régulière et les "CAPOTES" ont remporté les éliminatoires. Chez les hommes, les "ANCESTRES" ont remporté la saison régulière et les "BACCHUS" ont remporté les éliminatoires.

Chacun comprendra qu'aucune de ces ligues ne pourrait fonctionner sans la participation de plusieurs personnes pour voir au bon fonctionnement tout au long de la saison.

Nous voulons profiter de l'occasion pour remercier tous les capitaines et responsables d'équipes. Nous voudrions de plus remercier de façon spéciale Mesdames Francine Rousseau et Lina Rousseau. C'est grâce à elles que nos plus petits ont pu s'initier et progresser en balle-molle cette année.

Nous vous souhaitons donc un bon hiver et vous disons à l'année prochaine.

Le comité des loisirs.

LA BIBLIOTHEQUE

Une saison plus reposante s'amorcera bientôt et les responsables de la bibliothèque municipale se proposent de bien remplir vos moments libres. Allez donc visiter leurs rayons bien garnis de livres pour adultes comme pour enfants. Ils vous attendent le mardi de 19.00 heures à 21.00 heures ou le dimanche de 10.00heures à midi.

LES CONCERTS

Le comité des loisirs culturels de Sainte-Pétronille se propose de vous offrir un concert à prix modique vers le milieu d'octobre. Surveillez les affiches que nous installerons au cours des prochaines semaines pour avoir les renseignements voulus.

Un coin de notre Île © 1982



Sainte-Pétronille, Î.O.

Cet ensemble architectural situé à l'arrière du 43, chemin Royal, forme la boucherie Rousseau et est composée de deux bâtiments différents.

La partie de droite, avec son toit en mansarde fut construite en 1901 par Cérénius Ferland pour servir de buanderie à vapeur pour les villégiateurs passant l'été à Sainte-Pétronille de Beaulieu.

Quelques années plus tard, elle fut convertie en boucherie par Joseph Rousseau, boucher, natif de cette paroisse. Antérieurement, la population de l'île était desservie en viande par Napoléon Rousseau et ses deux fils Wilfrid et Joseph. Vers 1915, ce dernier sera le seul à faire boucherie, il s'adjoindra alors les services de Pierre Pichette qui y travaillera environ 15 ans, suivit par Adrien Plante jusqu'en 1939.

Dans le but d'élargir son commerce, M. Rousseau vers 1930, loue un local sur la rue du Quai. Deux ans plus tard il se fait construire un magasin sur la rue Laflamme, soit à quelques pas du précédent. C'est ainsi que jusqu'en 1939 la population du Bout de l'île est desservie par Lucien Rousseau, son fils.

Durant cette même époque, soit de 1934 à 1939, un autre de ses fils, soit Jean-Paul, opère pour son père une boucherie dans le quartier Saint-Roch de Québec. Cette dernière fut vendue en 1939.

Vers 1945, on transporte le bâtiment du Bout de l'île vers le bas de la paroisse pour l'accoler à la gauche de la boucherie, tel qu'il existe présentement.

Jusque vers le milieu des années 1950, Joseph Rousseau et ses fils Henri, Lucien et Jean-Paul y firent l'abattage des animaux de boucheries pour desservir les résidents de Sainte-Pétronille et des autres paroisses de l'île.

Autrefois la boucherie n'ouvrait ses portes qu'à la fin d'avril pour ne fermer que le 1er janvier suivant et ce n'est qu'en 1940 que les premières livraisons d'hiver ont commencées avec un cheval et un traîneau, seul moyen de transport du temps.

La boucherie est aujourd'hui exploitée par Henri et Jean-Paul Rousseau et le fils de ce dernier, René.

Les Rousseau ont exercés le métier de boucher de père en fils depuis cinq générations en cette paroisse.

